

**Bureau des Concours**

**AVIS DE CONCOURS  
Session 2016**

**EXAMEN PROFESSIONNEL**

**POUR L'AVANCEMENT AU GRADE DE SECRETAIRE  
ADMINISTRATIF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE DE  
L'EDUCATION NATIONALE ET DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**→ Ouverture du serveur :**

**du jeudi 10 septembre 2015, à partir de 12 heures,  
au jeudi 15 octobre 2015, 17 heures, heure de Paris,**

**Inscription par internet à l'adresse suivante :**

**<http://www.education.gouv.fr/siac3>**

**Aucune inscription ou modification d'inscription par internet ne sera admise en dehors de ces délais**

↳ Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle ainsi qu'un guide d'aide au remplissage seront disponibles sur le site internet du ministère de l'éducation nationale.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle devra être retourné par voie postale en recommandé simple en trois exemplaires au bureau des concours du rectorat de l'académie d'Amiens, au plus tard : **le mardi 17 novembre 2015**, cachet de la poste faisant foi.

Si ce dossier est transmis après cette date (le cachet de la poste faisant foi), le candidat sera éliminé et sa candidature sera annulée. Aucune pièce complémentaire transmise par le candidat après cette même date ne sera prise en compte.

Vous pouvez consulter la fiche métier (à savoir les conditions d'accès, les missions, l'évolution de carrière, la rémunération, les épreuves et le programme) sur le site de l'Académie d'Amiens :

**<http://www.ac-amiens.fr>**

**Rubrique « recruter » puis « administration, comptabilité, gestion et finances »**